

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LA MATSA CHMOURAH ?

En hébreu, «Chmourah» signifie «gardée» et ce terme décrit parfaitement ce qu'est cette Matsa. La farine utilisée pour sa fabrication est gardée, protégée de tout contact avec de l'eau, depuis le moment où le blé a été moissonné. En effet, si elle venait à être mouillée, elle pourrait lever et devenir impropre à la consommation pendant Pessa'h. Ces Matsot sont rondes, pétries à la main et ressemblent à celles que les enfants d'Israël consommèrent lorsqu'ils quittèrent l'Égypte. Elles sont cuites en moins de dix-huit minutes sous stricte surveillance rabbinique, afin de s'assurer qu'elles ne puissent en aucune façon augmenter de volume et devenir levain pendant la fabrication. La Matsa Chmourah doit être utilisée pendant les deux nuit du Séder, c'est-à-dire vendredi soir 15 avril et samedi soir 16 avril 2022, en particulier pour les trois Matsot posées sur le plateau. Certains ont la coutume d'en consommer pendant toute la fête.

Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé son ménage de Pessa'h pour acheter les Matsot ; il suffira de les stocker à l'abri de tout 'Hamets et de toute humidité.

F. L.

Bénéficiez de **15% de remise** + d'une **deuxième paire offerte** avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE
37 Avenue Jules Cantini ② / 35 Avenue du Prado ③
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

D

DANYBERD
FABRICANT PRÊT-À-PORTER HOMME DEPUIS 1976

- Costume 218€*
- Chemise 49€*
- Smoking 266€*
- Pantalon 64€*
- Veste 159€*
- Chaussures 99€*

143 RUE PARADIS - 13006 MARSEILLE
04.91.62.48.31
danyberd_marseille

Les fées maison

SI services à la personne

GARDE D'ENFANTS - SORTIE D'ECOLE - MENAGE

Une agence de valeurs
Qualité Confiance Proximité

REJOIGNEZ NOUS VITE !

178 rue paradis 13006 Marseille
04 65 85 00 46
Contact@fees-maison.fr www.fees-maison.fr

LA MAISON MICKAËL
Cocher Beth Din de Marseille

21 promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille
Tél. 04 91 225 203 - 06 999 6 1000
info@lamaisonmickael.fr www.lamaisonmickael.fr

- Parking Privé et Gratuit à disposition de notre clientèle - Réservation fortement conseillée

ACTIVEIMMO

GESTION TRANSACTION - LOCATION

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43
e.mail : active.immo@wanadoo.fr
5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE

Beauté Concept
distributeur officiel Keragold
spécialiste en lissage brésilien & soin à la kératine

ventes de produits de beauté & de soins cheveux de marque

du lun au jeu 10h-19h
ven 10h-17h
fermé le samedi

95 rue de Rome - 13006 Marseille
09 82 50 41 34 www.beauteprice.com

La Sidra DE LA SEMAINE

20^{ème} année

TAZRIA - HAHODECH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Votre propre choix

Est-ce votre choix ou bien avez-vous été forcé ?

Nous évoquons ici votre Judaïsme, le fait d'être un Juif dans le monde d'aujourd'hui et de porter toutes ces lois et ces traditions. Est-ce quelque chose que vous avez choisi ? En avez-vous réellement le choix ?

Comme de nombreuses questions, les enseignements du Judaïsme apportent au moins deux réponses. Tout d'abord, une réponse affirmative, c'est votre choix. Puis une seconde réponse, différente celle-là : en effet vous êtes né dans votre Judaïsme, c'est ce que vous êtes et vous ne pouvez y échapper... Comment ces deux réponses peuvent-elles être toutes deux justes ? Pour pouvoir répondre à cette interrogation, observons la Paracha de cette semaine ainsi que les Pirké Avot (Maximes de nos Pères).

La Torah nous parle d'« une femme qui conçoit et donne naissance à un fils ». Il est intéressant d'observer que le texte commence avec la femme plutôt qu'avec un homme et une femme qui se marient. Il n'est pas dit : « un homme qui épouse une femme et elle donne naissance à un garçon ». L'accent est donc mis ici sur la femme elle-même. La 'Hassidout enseigne que cette femme de notre Paracha représente le Peuple Juif ou l'individu juif que nos prophètes décrivent comme « la femme » ou « la promise » de D.ieu. La Torah parle donc d'une personne qui progresse d'un pas dans sa vie juive, de son propre gré. Le choix a été fait et cela a pour résultat positif la naissance d'un fils, ce qui, ici, fait allusion à l'accomplissement et au succès.

Selon cette optique, ce qui est vraiment important est notre propre choix. Si l'on prend comme option d'exprimer son Judaïsme de son propre chef plutôt que d'y être forcé, l'effet en sera positif et durable.

Les Pirké Avot évoquent la même idée. Le premier chapitre commence par « Moché reçut la Torah sur le mont Sinaï... » Le deuxième chapitre débute en posant la question : « quel chemin l'homme devrait-il choisir ? ». Le Rabbi souligne que le premier chapitre commence par quelque chose qui a été imposé d'En Haut : Moché reçut la Torah de D.ieu au Sinaï et la transmet aux générations futures de Sages et de dirigeants. Le résultat en est que si quelqu'un est élevé dans un environnement juif traditionnel, il mémorise une bonne quantité de pratiques et d'enseignements juifs pour sa vie quotidienne. Cela vient « d'En Haut », il ne les a pas choisis lui-même.

Par contre, poursuit le Rabbi, le second chapitre commence par l'idée du choix. Les hommes choisissent d'eux-

suite p. 2



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT TAZRIA - HAHODECH

MARSEILLE
Entrée ven : 19h47
Sortie : 20h49

A partir du dim 27 mars Pose des Téfilines : 6h38 Heure limite du Chema : 10h34 Roch 'Hodech NISSAN : Chabat 2 avril

Edito

Ouvrons la porte à la liberté !

A l'orée d'un nouveau mois, on a toujours l'impression qu'il y a comme une porte à pousser. Et sans doute n'y a-t-il pas d'impression plus légitime. C'est que le déroulement des mois n'est pas simplement une manière commode de scander le temps qui passe ; c'est d'abord d'avancée spirituelle qu'il s'agit. L'entrée dans une nouvelle période est, de ce fait, un événement qui, par nature, change les perspectives. Tout se passe comme si l'on allait de la chambre au trésor d'un palais merveilleux à celle d'un palais nouveau dont la splendeur, fondamentalement différente de celle du précédent, n'en est pas moins profondément bouleversante. Ainsi va-t-on du mois de Adar à celui de Nissan, d'allégresse infinie en délivrance émergente.

En effet, l'ouverture du mois, à présent, révèle un horizon nouveau. Certes, Nissan est le temps de Pessa'h et la perspective de la liberté naissante – sortie d'Égypte oblige – emplit déjà notre conscience. Cela seul suffirait à expliquer la grandeur particulière de la période. Cependant, si on se limitait à de telles considérations, le risque existerait que cette liberté-là ne soit bien vite plus que la trace d'un souvenir historique précieux. Or, la liberté ne peut se limiter à la mémoire. Pour être réelle, elle doit rester vivante. Pour trouver expression en notre temps, elle doit d'abord apparaître en chacun. Quel défi ! Comment vivre libre dans un monde matériel aux contraintes étroites ? Comment y vivre en portant sa liberté en bandoulière sans souci du regard de ceux que la différence dérange ? Le mois de Nissan apporte une réponse essentielle : c'est en chacun que la liberté commence et c'est par l'action de tous qu'elle s'épanouit.

Nous sommes ainsi au seuil d'une ère que nous pouvons faire nouvelle. La libération n'est pas qu'une espérance, elle est le résultat concret de nos efforts. Nous sommes capables de la construire pour nous et, de cette façon, d'établir celle du monde. Car qu'est-ce que la liberté de tous sinon la somme des libertés de chacun ? Dès lors, l'enjeu est d'importance. Le rêve éternel de liberté est à notre portée, dans sa forme la plus pure. Par lui, les obstacles disparaissent. Ce n'est pas d'un hypothétique avenir radieux qu'il s'agit mais bien d'un présent resplendissant. Ouvrons donc la porte et sachons faire apparaître ce bien le plus précieux, sachons aller de libération en libération jusqu'à celle, ultime, de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE

-Rav Yossef Its'hak Labkowski-

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez Rav Yossef Elgrishi au 06 52 23 77 41

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

mêmes et cela leur donne une relation plus profonde avec leur identité juive.

En fait, nous avons besoin de ces deux aspects. Nous avons besoin d'être enrichis le plus possible par la chaîne de traditions, par l'environnement juif, l'ambiance familiale et l'éducation qui font de nous un modèle juif. Puis vient la seconde étape, celle de notre propre choix, de la reconnaissance personnelle de notre identité et de notre relation avec la Torah.

On peut se demander si cette prise de conscience survient toujours. Chaque Juif trouve-t-il obligatoirement sa véritable identité dans le Judaïsme ? Le commentaire du Talmud sur l'ouverture de notre Paracha, à propos de la grossesse et de la naissance, nous éclaire sur ce point.

Le Talmud affirme que lorsqu'une femme est enceinte, l'enfant à naître étudie toute la Torah. Quand il naît, « un ange frappe l'enfant sur sa lèvre supérieure » afin qu'il oublie tout. Cela signifie que très loin dans les profondeurs de sa conscience, l'enfant garde enfouie en lui toute la Torah.

Chaque Juif, homme ou femme, possède ce niveau profond de connaissance et de reconnaissance. La vie est un processus de « souvenir » et les modèles imposés d'En haut, nous « forçant » à pénétrer dans le mode de vie juive suscitent en fait notre reconnaissance profonde et notre propre choix d'être un Juif vivant.

La naissance et la renaissance
Les deux thèmes de la Paracha, la naissance et la renaissance correspondent

également à la période de notre calendrier juif.

Nous l'avons vu, la Paracha commence par les lois concernant une femme qui a conçu et donné naissance à un enfant. Les cérémonies entourant cet événement important et l'idée que la brit milah, l'Alliance de la Circoncision, conduit l'enfant dans son lien particulier avec D.ieu, y sont ici expliquées. Nos Sages nous disent qu'une fille est considérée comme étant née circoncise. Ainsi chaque Juif apparaît-il au monde avec une responsabilité et un lien particulier avec D.ieu.

La joie d'une naissance s'exprime par le fait qu'à l'époque du Temple, l'heureuse mère apportait une offrande en guise de remerciement pour D.ieu.

Cette lecture de la Torah convient particulièrement à la période dans laquelle nous sommes, à proximité du mois de Nissan, un mois joyeux, inextricablement lié à Pessa'h et la rédemption d'Egypte. Cet événement constitue la véritable naissance du Peuple Juif. L'Exode est d'ailleurs décrit en ces termes par le Prophète Yé'hézekiel. Il utilise la métaphore de la naissance pour décrire l'expérience du Peuple Juif quittant l'Egypte, errant dans le désert, tout en mettant toute sa confiance en D.ieu, et le développement qui en suivit pour en faire une nation mûrie, servant D.ieu par la Torah et les Mitsvot.

Des enseignements de la Torah comparent également notre expérience de l'exil présent à un état de grossesse. L'enfant à naître est complètement formé mais il ne fonctionne pas encore

comme un être humain autonome. Il possède des yeux et des oreilles mais il ne peut ni voir ni entendre réellement. De la même façon, nous, le Peuple Juif, ne pouvons fonctionner correctement, dans toute notre force et notre sensibilité spirituelles. Encore en Egypte, nous accomplissons avec espoir les Mitsvot mais nous ne sommes pas entièrement conscients de leur importance. C'est pour cette raison, que bon nombre d'entre nous ne s'acquittent pas encore des Mitsvot comme ils le devraient. Si nous possédions la pleine conscience d'un être complètement mûri, nous nous y attèlerions avec empressement !

Comme dans le cas d'une mère qui attend incessamment la naissance de son bébé, nous attendons avec impatience la renaissance ultime du Peuple Juif et du monde avec la venue de Machia'h. Le chemin qui nous y mène est celui des Mitsvot, de l'étude de la Torah et tout particulièrement de l'amour pour nos prochains. C'est ainsi que nous parviendrons à la fois à la naissance et à la renaissance, pour le bien de toute l'humanité.

השיחת השבוע מוקדשת
להצלחת האישה
נחמה דבורה שתחי'
בת יוכבד שפרה
ולכל משפחתה

Etude du RAMBAM

Dimanche 27 mars – 24 Adar II

Mitsva positive n° 235: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de l'esclave cananéen, consistant en ce qu'il reste toujours esclave et ne soit pas affranchi à moins que son maître lui fasse perdre un œil ou une dent ou, en accord avec l'interprétation traditionnelle, un autre membre qui ne peut lui être restitué.

Mitsva négative n° 254: C'est l'interdiction qui nous a été faite de livrer à son maître un esclave enfui de l'étranger qui s'est échappé vers le pays d'Israël, même si son maître est juif. En effet, puisqu'il s'est enfui depuis l'étranger au pays d'Israël, on ne le livre pas à ce dernier qui, au contraire, doit l'affranchir en échange d'une reconnaissance de dette écrite de sa part.

Mitsva négative n° 255 : Il nous est interdit d'offenser cet esclave qui s'est réfugié chez nous.

Lundi 28 mars – 25 Adar II

Mitsva positive n° 243: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet de la loi d'un gardien rétribué ou d'un locataire, qui sont soumis à la même règle.

Mardi 29 mars – 26 Adar II

Mitsva positive n° 200: Il s'agit du commandement nous enjoignant de remettre son dû au salarié le jour même et de ne pas retarder cela à un autre jour.

Mitsva négative n° 238 : C'est l'interdiction qui nous a été faite

de léser un ouvrier en différant le paiement de son salaire.

Mercredi 30 mars – 27 Adar II

Mitsva positive n° 201: Il s'agit du commandement nous incombant d'autoriser le salarié à consommer, après avoir terminé son travail, des produits dont il s'occupe, à condition que ces produits adhèrent à la terre.

Jeudi 31 mars – 28 Adar II

Mitsva négative n° 267: C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger pendant son travail l'un des produits du sol dont il s'occupe.

Mitsva négative n° 268: C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger davantage, parmi les produits se trouvant à l'endroit où il travaille, que ce qu'il a besoin pour s'alimenter.

Vendredi 1er avril – 29 Adar II

Mitsva négative n° 219: Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

Mitsva positive n° 244: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

Samedi 2 avril – 1er Nissan

Mitsva positive n° 244: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

LE BON D.IEU VOUS AIDERA

Que de malheurs ! Isser était absolument le seul survivant de son village : il avait survécu aux souffrances du ghetto de Kovno puis aux différents camps dans lesquels il avait été déporté. A la fin de la guerre, il ne put retrouver ni amis ni famille et partit s'installer en Terre Sainte. Seul, il parvint difficilement à s'habituer à cette nouvelle vie et l'obtention de papiers nécessaires pour faire reconnaître ses droits à d'éventuelles indemnités se heurtait à un «manque de preuves».

Un jour, il rencontra dans un autobus le Rav de Re'hovot, le regretté Rav Elimele'h Bar Chaoul. Il lui confia son problème et le Rav lui conseilla d'écrire au Rabbi de Loubavitch à New York. Isser était un Juif simple, il n'était pas pratiquant mais décida néanmoins d'écrire au Rabbi et de lui raconter sa vie et ses soucis.

Deux semaines plus tard, Isser reçut une réponse du Rabbi qui posait des questions quant à sa vie présente et passée. Le Rabbi lui promettait qu'à partir de maintenant, D.ieu l'aiderait ; lui-même devait s'efforcer d'aider d'autres Juifs autant que possible. Quant aux compensations financières qu'on lui refusait, le Rabbi assurait qu'il en recevrait encore bien davantage que tout ce qu'il avait demandé. La lettre du Rabbi était accompagnée d'un chèque de cinq dollars.

Que faire d'un chèque de cinq dollars ? Certains racontent qu'Isser se rendit à la banque afin d'obtenir l'argent à la place : l'employé de la banque lui aurait alors suggéré de contacter des 'Hassidim de Loubavitch qui ne seraient que trop heureux de lui racheter le chèque et de lui en donner même cent fois sa valeur. D'autres tiennent qu'Isser rencontra à nouveau le Rav Bar Chaoul qui lui affirma que si le Rabbi avait conseillé d'aider d'autres Juifs, cela avait certainement un rapport avec le chèque. Il avait donc tout intérêt à le garder. D'une manière ou d'une autre, à partir de ce moment, Isser mit tout en œuvre pour aider d'autres Juifs par l'intermédiaire du chèque du Rabbi.

Un jour il fut invité à témoigner en Allemagne au procès de deux criminels de guerre, anciens gardiens nazis de camps d'extermination. Grâce à son témoignage particulièrement circonstancié et émouvant, ces deux monstres furent condamnés. Or, il se trouvait que le juge qui avait été très impressionné par ses paroles était justement celui qui lui avait refusé les indemnités demandées des années auparavant. De lui-même, le juge ressortit son dossier et décida d'accorder à Isser des dommages et intérêts bien plus conséquents que ce qu'il avait espéré, exactement comme le Rabbi lui avait promis.

Michpa'ha Hassidit n°1413
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Tout est entre nos mains

Le Tanya (chap. 37) enseigne : «Cet accomplissement ultime du temps de Machia'h et de la résurrection des morts, qui est la révélation de la Lumière Divine infinie dans ce monde, dépend de nos actions et de notre travail pendant tout le temps de l'exil". La période actuelle est celle des "talons de Machia'h", au sens où elle précède immédiatement sa venue. Ainsi chacun doit ressentir cette idée constamment, dans son service de D.ieu quotidien. Lorsqu'on ressent profondément et sincèrement que l'effort que l'on fait, la Torah que l'on étudie hâtent la venue de la Délivrance et entraînent le monde à son parachèvement en faisant la "résidence de D.ieu ici-bas", alors il est bien clair que l'on ne peut que redoubler d'enthousiasme afin de mener le processus à son terme aussi vite que possible

(d'après Likouteï Si'hot, vol. XXI, p.18) H.N.

LE GUIDE DES ECOLES JUIVES.COM

EN UN CLIC TROUVEZ L'ÉCOLE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS...

HOTLINE 07 69 43 49 25

LE 1^{ER} PORTAIL DÉDIÉ
AUX ÉCOLES JUIVES !

RETROUVEZ SUR

WWW. LEGUIDEDESCOLESJUIVES.COM

- ✓ Toutes les infos des écoles
- ✓ Les actualités des établissements
- ✓ Les témoignages d'anciens élèves
- ✓ Les offres d'emploi du secteur